

MELANGES PEDAGOGIQUES 1975

**ELEMENTS VERBAUX ET NON-VERBAUX
DANS L'ANALYSE DISCURSIVE DU SEMINAIRE
(Anglais Britannique)**

Extrait du
projet d'Action Thématique Programmée
agréé par le
Centre National de la Recherche Scientifique

C.R.A.P.E.L.

Cette recherche est placée sous la direction scientifique de Monsieur le Professeur Bourquin. L'équipe de recherche (responsable C. Heddesheimer) comprend des membres du C.R.A.P.E.L. et des chercheurs associés (Université de Birmingham).

I. SITUATION DU SUJET ET INTERET DE LA RECHERCHE DANS L'ENSEMBLE DES RECHERCHES DU LABORATOIRE

Depuis quelques années le C.R.A.P.E.L. travaille, dans le domaine anglais, à l'analyse macro-linguistique du discours qui se développe actuellement en sociolinguistique (Labov, Ervin-Tripp), dans la philosophie du langage (Austin, Searle), en ethno-méthodologie (Sacks, Schegloff) et dans l'ethnographie de la communication (Hymes).

Une cellule de recherche se consacre actuellement à la description des fonctions discursives dans les trois domaines principaux de la communication écrite non-littéraire (correspondance, articles et ouvrages scientifiques, presse). Un second groupe de recherche (auteur du présent projet) étudie le discours oral dans son contexte social et situationnel, et parmi les tâches qu'il s'est fixées dans son premier bilan d'activité figure l'étude des rapports entre les éléments verbaux et non-verbaux dans la communication (cf. « Le discours oral », in *Mélanges CRAPEL 1972*). La réflexion a porté d'abord sur la théorie

et la méthodologie de l'illocution (cf. « L'illocution : problématique et méthodologie », in Corder et Roulet, *Linguistic insights in applied linguistics*, 1974). Les problèmes de description étaient abordés dans deux études de corpus : « Notes sur l'expression verbale de la confirmation et de l'assentiment en anglais » (communication au 4^e Colloque de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel, 1974) et « The Modulation of discursive functions » (*Mélanges CRAPEL* 1974). La vocation du C.R.A.P.E.L. étant d'appliquer ses recherches, ses travaux sur les fonctions discursives dans la conversation ont donné lieu à une première expérimentation de matériaux pédagogiques orientés vers le développement d'une compétence de communication de niveau avancé (cf. « Vers un enseignement de l'expression orale en anglais », in *Mélanges CRAPEL* 1973). D'autres matériaux d'application sont en voie d'expérimentation (cf. dans *Mélanges CRAPEL* 1974 : « Cours initial d'anglais oral : une approche fonctionnelle » et « Fonctions discursives et communication écrite » ; sur les problèmes posés par l'approche fonctionnelle dans l'utilisation des laboratoires de langues, voir « The Language laboratory : implications of the functional approach » — communication présentée au séminaire international sur l'utilisation des laboratoires de langues au niveau avancé, organisé par le British Council et le Goethe Institut, Paris, 1974).

Si, pour ce qui est de l'Europe, l'approche macro-linguistique semble encore peu répandue en France, elle a, au contraire, beaucoup d'adeptes en Allemagne Fédérale et en Grande-Bretagne. Le C.R.A.P.E.L. entretient des relations étroites avec trois des centres britanniques les plus importants dans ce domaine : les universités d'Edimbourg (H. Widdowson), de Lancaster (C. Candlin) et de Birmingham (T. Johns, D. Brazil). Parmi les intérêts que nous partageons avec ces équipes dans la recherche macro-linguistique figure le rôle de l'intonation et des systèmes kinésiques.

Le statut théorique des phénomènes prosodiques est encore largement controversé. Nous avons travaillé surtout dans le cadre de la théorie polysystémique de Halliday, qui assigne à l'intonation une fonction grammaticale. Nous avons entrepris des recherches fondamentales (en particulier séminaire avec M.A.K. Halliday en juin 1970 à Nancy) et appliquées (cf. notre publication *Intonation anglaise*, Université de Nancy-II, 1971, et un article sur l'« Application des descriptions linguistiques à l'enseignement des langues » dans Corder et Roulet, *Theoretical linguistic models in applied linguistics*, 1973). Le développement des recherches sur le plan macro-linguistique semble devoir conduire à une complète ré-évaluation du statut théorique de l'intonation : la querelle entre les tenants de la fonction « grammaticale » et les partisans de la fonction « expressive » est peut-être une fausse querelle, perpétuée par le fait que les études d'intonation portent plus souvent sur des phrases isolées, plus ou moins artificielles, sans contexte ni co-texte, que sur des spécimens authentiques de discours en situation. La fonction discursive des systèmes pro-

sodiques (qui serait une hypothèse centrale de notre recherche) a été l'un des thèmes de discussion d'un récent séminaire organisé par le C.R.A.P.E.L. avec l'aide du British Council, du Social Science Research Council et de la Maison des Sciences de l'Homme (juin 1974. Actes à paraître). Il s'agit d'une recherche entièrement nouvelle qui s'inscrit dans le cadre d'une théorie du discours en train de se forger (cf. Brazil, D.C. *Intonation in discourse*, non publié, et Sinclair, J. McH. et Coulthard, R.M., *Towards an analysis of discourse. The English used by teachers and pupils*, O.U.P., 1975).

II. PLAN, METHODOLOGIE ET BUT DE LA RECHERCHE

L'objet général de cette recherche serait de contribuer à construire un modèle des processus d'interaction dans la situation de type « séminaire » (domaine anglais).

Jusqu'à une période relativement récente, les études de la communication ont porté surtout sur le comportement verbal, mais depuis un certain nombre d'années déjà apparaît clairement la nécessité de prendre en compte et de décrire l'ensemble beaucoup plus large de tous les éléments potentiellement communicatifs, vocaux et non vocaux. « Un acte de communication », écrit D. Crystal (1969), « se présente comme un ensemble d'événements (ou de non-événements) comportementaux en interaction, qui dérivent de différents sous-systèmes de communication (ou « modalités ») et sont simultanément transmis et perçus sous la forme d'une impression globale (généralement auditive et visuelle) ». Nous proposons dans ce projet une étude des rapports entre différents paramètres, en prenant comme hypothèse que ces relations, loin d'être marginales, se trouvent au cœur de la situation de communication.

Nous envisageons la situation de type « séminaire » pour diverses raisons :

— il nous paraît préférable, théoriquement et pratiquement, de restreindre le champ des investigations à un domaine relativement précis et délimité, afin en particulier de garder constants, autant que possible, les paramètres de la communication qui n'entrent pas directement dans le cadre de l'étude ;

— la situation de séminaire est relativement structurée, et les catégories du modèle discursif sont peut-être plus clairement représentées par les éléments verbaux que dans d'autres types d'interaction (par exemple, la conversation) ;

— la situation de séminaire offre une certaine variété d'actes discursifs : les interactions peuvent être orientées vers des tâches très différentes, visant ou non l'objectif même de la rencontre ;

— la recherche pourrait, au départ, se situer par rapport au modèle discursif qui vient d'être proposé dans la description d'une situation de communication encore plus fortement structurée : la salle de classe (cf. Sinclair et Coulthard, 1975) ;

— la constitution d'un corpus vidéo de séminaires authentiques ne semble pas devoir présenter de difficultés insurmontables. Il serait, en revanche, infiniment plus difficile de constituer un corpus vidéo de conversations authentiques, par exemple. Or nous voudrions ne pas être obligés de consacrer l'essentiel du temps de la recherche à la constitution du corpus ;

— les applications auxquelles cette recherche pourrait donner lieu sont particulièrement intéressantes pour le laboratoire (cf. Applications envisagées).

Nous proposons d'étudier les rapports entre les quatre systèmes d'éléments ci-dessous :

1. Les éléments verbaux

Ce sont évidemment les mieux connus et les plus étudiés, et nous ne nous y arrêterons pas longuement ici. Précisons que nous ne ferions pas nécessairement le choix a priori d'une théorie linguistique particulière, pour commencer avec le minimum de préconceptions. Nous pensons cependant que la théorie polysystémique de Halliday peut présenter des avantages théoriques et méthodologiques pour étayer une analyse discursive en développement (cf. par exemple la notion de « degrés de finesse »). Nos recherches consisteraient en particulier à recenser et à analyser les réalisations verbales des différentes stratégies d'interaction (prise de parole, demande d'information, contradiction, assentiment, etc.), sans les considérer indépendamment des facteurs prosodiques, paralinguistiques et kinésiques. L'un des intérêts de la recherche serait donc de décrire les différents types de relations qui, dans la situation de séminaire, peuvent lier les valeurs illocutoires et leurs réalisations verbales (struc-tones, regnonnes, signones, etc. : cf. Soskin et John, « The Study of spontaneous talk », 1969, in Barker, R.G. : *The Stream of Behaviour*).

2. Les éléments prosodiques

Les descriptions traditionnelles de l'intonation anglaise sont soit de type « grammatical », soit de type « expressif » (où l'intonation sert à exprimer des « attitudes » généralement mal définies). La recherche proposée reposerait sur l'hypothèse que l'intonation peut se décrire plus avantageusement dans un modèle du discours ; on peut démontrer dès à présent que certains choix prosodiques sont systématiquement liés à des classes d'actes de parole dans la

structure discursive. Ces relations seraient explicitées dans une description où le groupe tonique (cf. Halliday 1967, Crystal 1969) est porteur des contrastes pertinents¹. Ces contrastes sont organisés en trois systèmes : « tons », « tonicité », « registre vocal ».

Le système des tons serait réduit à trois termes : ton descendant, ton ascendant, ton mi-ascendant, chacun d'eux ayant une fonction particulière dans l'établissement des rapports entre les interactants, dans la présentation du contenu du discours dans le contexte social et situationnel, et, généralement, dans la structuration des échanges.

Le système de la tonicité (fonction de la place de la tonique à l'intérieur du groupe tonique, selon la nature de l'élément verbal qui la porte) est développé chez Halliday (1967), mais son exploitation reste trop étroitement liée aux données du co-texte ; la recherche proposée se fonderait ici sur l'hypothèse que le système de la tonicité peut être décrit par une mise en relation des choix que fait le locuteur quant à la place de la tonique avec la structure générale de l'interaction et le contexte social et situationnel dans lequel se déroule la communication. La recherche pourrait porter également sur les rapports entre le système de la tonicité et :

— les systèmes sémantiques de l'hyponymie et de la polarité (cf. séminaire C.R.A.P.E.L. juin 1974) ;

— le système syntaxique des constructions segmentées servant à la thématization, catégorie que l'on tenterait de mettre en rapport avec le modèle discursif par l'intermédiaire d'actes de type « métacommentaire ».

Le « registre vocal » est un système de contrastes formels qui n'a jamais encore été analysé dans les études de l'intonation anglaise. Très brièvement, on peut dire que le locuteur choisit, sous réserve de certaines contraintes, de placer chaque groupe tonique à une hauteur qui est supérieure, égale ou inférieure à la hauteur « normale » de sa voix. La définition du registre en termes de hauteur n'est que provisoire. Il paraît probable que le registre a plusieurs corrélats physiques, et que comme l'accent il est réalisé par un certain nombre de paramètres dont aucun n'est définissant. Cependant, la référence à la hauteur (comprise comme hauteur moyenne du groupe tonique) permettra de transcrire suffisamment de textes pour établir au moins les principales catégories fonctionnelles. Le registre semble avoir des fonctions internes au groupe tonique (présentation du contenu sémantique du groupe tonique à la lumière du co-texte et du contexte) et des fonctions externes (délimitation et structuration des échanges verbaux).

¹ Halliday, M.A.K. (1967). *Intonation and grammar in British English*. The Hague, Mouton.

Crystal, D. (1969). *Prosodic systems and intonation in English*. Cambridge University Press.

3. Les éléments paralinguistiques

Le terme « paralinguistique » est utilisé dans la littérature avec des sens bien différents. En particulier il englobe souvent ce que nous appelons ici les éléments kinésiques. Dans ce projet, il désigne les *effets vocaux* produits essentiellement par d'autres organes que les cordes vocales (cavité pharyngienne, fosses nasales). Ces effets sont occasionnels (à la différence des éléments prosodiques qui sont continuellement présents dans le flot de la parole), et peut-être plus soumis que les éléments prosodiques à des variations individuelles, mais ils ont, au moins à un certain degré, un caractère conventionnel et systématique (cf. Crystal 1969, pp. 128-140). Il convient de bien distinguer les éléments paralinguistiques de la « qualité de voix » qui caractérise un individu de manière permanente, et qui, en tant que telle, ne nous concerne pas ici. Nous pourrions nous fonder, pour commencer le travail, sur la distinction établie dans Crystal 1969 entre « modificateurs » (par exemple voix chuchotée, souffle) et « modifications » (par exemple rire). Plusieurs auteurs ont noté des rapports entre éléments prosodiques et éléments paralinguistiques, en attribuant généralement aux derniers une valeur « expressive ». Crystal, par exemple, déclare que, contrairement à certains éléments prosodiques, leur fonction semble être tout entière d'exprimer des attitudes. Nous voudrions être moins catégoriques et explorer l'hypothèse que certains traits paralinguistiques au moins jouent un rôle discursif — ainsi l'utilisation du souffle nous paraît pouvoir entrer (en tout cas en français) dans la réalisation de la fonction *méta-commentaire*, comme une certaine utilisation, en anglais, du rire. On peut citer également l'utilisation du chuchotement associé à des éléments verbaux qui dans le co-texte ou le contexte sont « donnés ». Les éléments paralinguistiques sont le plus généralement associés à des éléments prosodiques, verbaux et kinésiques, et c'est l'interaction de ces divers facteurs qui nous semble particulièrement intéressante.

4. Les phénomènes kinésiques

Aucune tentative jusqu'ici ne semble avoir été faite d'étudier les phénomènes kinésiques en termes de « fonctions discursives ». Plutôt que d'envisager le problème kinésique sous l'angle d'une micro-analyse anatomique, la recherche se proposerait d'établir des catégories fondées sur la notion de « fonction discursive », et d'analyser les rapports entre éléments kinésiques et éléments vocaux. Par « phénomènes kinésiques » nous entendons les gestes et les mouvements, l'expression du visage et les postures. Du point de vue méthodologique, il semble important de commencer par établir une grille descriptive au niveau « étique ». L'un des buts de la recherche pourrait être de tester et, éven-

tuellement, d'affiner les taxonomies proposées par Birdwhistell et Poyatos. La constitution d'un système de notation pour le codage aurait également une grande importance méthodologique.

Dans une première approximation, il semble possible de traiter les données kinésiques sur la base d'une distinction entre :

- signaux (mouvements conventionnels largement répandus dans la culture) ;
- gestes, y compris expression faciale (mouvements apparemment moins systématiques, liés au comportement verbal de manière plus indirecte) ;
- comportements physiologiques indiciels (état physique, émotivité, etc.). Ces derniers sont à catégoriser pour être éventuellement écartés comme non-pertinents.

Il s'agit d'un continuum d'éléments dont certains sont, et d'autres ne sont pas ou sont moins, conventionnels, spécifiques, isolables, conscients, reproductibles, traduisibles verbalement. L'une des premières tâches dans ce domaine serait d'établir un répertoire des signaux, sous réserve de vérifier la validité et l'utilité de ces distinctions.

L'objectif central est de dégager le rôle des éléments kinésiques dans le modèle discursif. Il faudra distinguer les éléments kinésiques :

- qui renforcent, remplacent ou contredisent le comportement verbal, prosodique et paralinguistique ;
- qui peuvent réaliser (seuls ou conjugués avec des éléments verbaux et vocaux non-verbaux) certaines catégories d'actes discursifs (feedback, assentiment, contradiction, démonstration, etc...) ;
- qui ont une fonction endo- ou exo- centrique au niveau des échanges dans la structure du discours, en rapport avec le rôle des éléments prosodiques ;
- qui ont une fonction méta-discursive (par exemple en portant un commentaire sur le comportement verbal). Certains éléments paralinguistiques jouent ici un rôle incontestable ;
- qui interviennent au niveau de la modulation. Les rapports avec l'intonation et le choix des éléments verbaux sont très importants ici.

Il s'agit, en résumé, d'étudier la structure interne du système kinésique et ses rapports avec les éléments verbaux, prosodiques et paralinguistiques, ainsi que la fonction discursive de ce système.

III. TECHNIQUES UTILISEES

L'étude a pour objet d'analyser les fonctions des éléments prosodiques et paralinguistiques dans l'interaction discursive. L'interprétation par l'auditeur des intentions du locuteur est au centre du problème, et pour l'analyse c'est l'aspect psychologique du fait de parole qui prime l'aspect physique (cf. Jakobson, *Essais de linguistique générale*, trad. Ruwet 1964 : « Dans la communication verbale, l'impression subjective de l'auditeur joue un rôle décisif, et, en conséquence, le niveau perceptif est d'une importance suprême pour l'analyse de la parole »). Nous utiliserions donc la technique auditive pour dégager les contrastes pertinents (sur l'utilisation de cette technique, cf. Crystal 1969, pp. 13-16), et établir une transcription spécifiant les traits formels et les catégories fonctionnelles. Des tests (acceptabilité, citation, interprétation, etc.) seraient construits et administrés pour vérifier la validité des hypothèses formées à partir de l'observation auditive. Une analyse instrumentale des données serait faite pour déterminer dans quelle mesure l'étude acoustique viendrait étayer les décisions prises lors de l'observation auditive et de l'administration des tests.

Nous abordons l'analyse kinésique sous l'angle des fonctions discursives. Nous voudrions donc décrire des structures gestuelles, plutôt que de nous consacrer à une micro-analyse anatomique. L'un des avantages de la télévision et du magnétoscope, dans ce domaine, est sa très grande flexibilité et la facilité des retours en arrière, ainsi que la possibilité d'arrêts sur image. Nous commencerions par étudier les réalisations kinésiques de fonctions dont nous avons déjà analysé les réalisations verbales (par exemple, l'assentiment) et les marqueurs kinésiques de fonctions dans des passages de discours potentiellement ambigus. Il va de soi que des locuteurs natifs (membres de l'équipe ou non) seraient utilisés comme informateurs.

IV. CONSTITUTION DU CORPUS ET TRANSCRIPTION

La constitution du corpus vidéo fait partie intégrante de la recherche. Elle commence par une réflexion sur le champ sémantique auquel appartient « séminaire » : table ronde, groupe de travail, réunion de comité, commission de travail, colloque, etc. Nous définirions un ensemble de paramètres caractéristiques : nombre de participants, objet de la rencontre, degré de formalisme, structure de la communication, etc. Nous voudrions certainement, par exemple, préserver au maximum l'homogénéité dialectale (anglais cultivé du Sud de l'Angleterre), n'enregistrer que des rencontres authentiques (non organisées

pour les besoins de la recherche), tenues en Angleterre. Il faudrait étudier le problème de l'inclusion de la lecture des communications éventuelles ; celles-ci seraient de toute façon filmées, car même si elles étaient exclues du corpus de recherche au profit des seules discussions, elles feraient partie du corpus de référence, comme étant partie intégrante du co-texte. Idéalement, le corpus de référence devrait comporter les rencontres satellites du séminaire (repas pris en commun, réceptions, etc...) qui permettraient certainement d'intéressantes comparaisons au niveau des comportements individuels (peut-être surtout dans le domaine kinésique) et donneraient l'occasion de mieux cerner la « personnalité » des participants. Dans la réalité, nous serions soumis à des contraintes diverses, parmi lesquelles les problèmes de matériel et de temps.

La constitution du corpus serait précédée de la composition d'un « formulaire » qui devrait être rempli à chaque enregistrement ; il comporterait des renseignements détaillés sur la situation spatio-temporelle, les rapports socio-professionnels entre les participants, l'identité de chacun d'eux, etc.

Pour constituer ce corpus vidéo, nous pensons pouvoir compter sur l'aide de plusieurs organismes : British Council, Université de Birmingham, Metropolitan Police In-Service Training College (Londres). La constitution du corpus prendrait vraisemblablement plusieurs mois (après une phase d'essais pour assurer la meilleure qualité possible), mais la transcription pourrait commencer dès que les premières bandes définitives seraient prêtes. Le choix d'un système de transcription serait un aspect important de la recherche. Nous aborderions ce problème sans idées préconçues, en essayant dans un premier temps quelques-uns des systèmes les plus courants pour juger de leurs mérites et de leurs inconvénients dans notre cas particulier. On peut penser que la spécificité de cette recherche nous amènerait à élaborer, au moins pour certaines parties, un système ad hoc (par exemple pour la représentation des registres vocaux). Nous ne nous cachons pas que la transcription des phénomènes kinésiques poserait sans doute des problèmes délicats. Leur résolution, cependant, n'est pas une condition sine qua non pour entreprendre la recherche : elle en fait partie. Du point de vue de la méthodologie de la transcription, nous pourrions nous appuyer sur les trois principes de McQuown (1957) : exhaustivité, reproductibilité, vérifiabilité.

V. APPLICATIONS ENVISAGEES

Cette recherche pourrait conduire à plusieurs types d'application. Dans le domaine de l'analyse discursive, le modèle de description proposé pourrait être confronté à d'autres formes de discours, pour mettre en lumière les éléments qui seraient de portée plus générale et les distinguer des éléments propres peut-être au discours didactique, ou, plus spécifiquement encore, au séminaire.

Dans le domaine des applications pédagogiques, le laboratoire envisagerait la création de matériaux vidéo-sonores qui répondraient à des besoins indiscutables exprimés par les étudiants, les chercheurs de l'Université et les stagiaires de la formation permanente, qui ont besoin, pour leurs études ou dans leur activité professionnelle, de participer à des débats ou à des rencontres internationales où l'anglais est langue de travail. La réalisation de modules vidéo expérimentaux de compréhension et d'expression, qui pourraient être le point de départ d'un véritable apprentissage du comportement verbal et non-verbal dans la situation de type séminaire, serait favorisée par l'existence d'une vidéothèque et d'une unité télévision comprenant un mini-studio de production. La création de matériaux vidéo-sonores serait l'occasion d'une réflexion approfondie sur la meilleure utilisation d'une telle vidéothèque, réflexion qui pourrait porter sur les deux points suivants : la production de matériaux (ce qui peut être enseigné par ce médium) et, dans un deuxième temps, leur utilisation. Une autre application serait la transformation de la grille d'observation produite par la recherche en une grille à visée pédagogique, directement utilisable dans le cadre d'un apprentissage semi-autonome. Serait envisagée également l'élaboration de tests d'évaluation de la compétence de communication en situation de séminaire. De manière plus générale, une technique d'approche des systèmes non-verbaux, et une connaissance de leur fonction dans la communication trouveraient une application directe au niveau de l'entraînement à la compréhension du discours oral. Cet entraînement, que nous menons depuis huit ans, a fait l'objet d'une recherche constante (cf. Holec, H. « Compréhension orale en langue étrangère », *Mélanges C.R.A.P.E.L. 1970*, et Roussel, F. « Le Facteur d'adaptation dans la compréhension du discours oral », *Mélanges C.R.A.P.E.L. 1972*) ; la technique que nous avons ainsi été amenés à élaborer vise à faire activer les processus intellectuels concernés (attention, mémorisation, interprétation, anticipation) grâce à une sensibilisation à la variété des éléments informatifs dont on peut tirer parti, et à une meilleure connaissance de la structuration du discours qui seule peut permettre une audition sélective adéquate. Dans cette perspective, les connaissances que nous pourrions rassembler sur les fonctions illocutoire, perlocutoire ou structurante de certains phénomènes prosodiques, paralinguistiques et kinésiques pourraient être immédiatement exploitées : dans les cas où l'information apportée par ces éléments est redondante avec celle des éléments verbaux, elle permet de prendre une certaine latitude à l'égard du message verbal et facilite ainsi la compréhension, ou même l'assure à elle seule dans les situations de bruit. L'importance de cette information est encore plus manifeste lorsqu'elle complète ou contredit celle du message verbal (identification de l'ironie, de certaines formes d'humour, etc.)